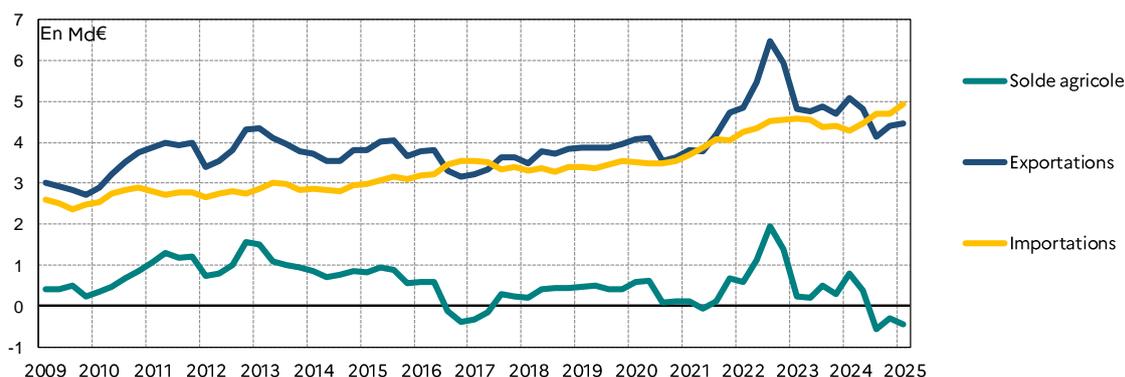


**Focus : Un solde agricole historiquement déficitaire depuis le 3<sup>e</sup> trimestre 2024, qui peine à se redresser**

La France, première agriculture de l'Union européenne, présente un solde de biens agricoles structurellement excédentaire, avec entre 2009 et le 2<sup>e</sup> trimestre 2024 (cf. figure 8), un solde trimestriel en moyenne de 0,6 Md€. Seuls ont fait exception la période du 3<sup>e</sup> trimestre 2016 au 2<sup>e</sup> trimestre 2017 (-0,3 Md€ en moyenne), ainsi que le 2<sup>e</sup> trimestre 2021 (-0,1 Md€). L'année 2016 avait été marquée par un net repli des productions céréalières, point fort de la France à l'exportation, pénalisées par les conditions météorologiques très défavorables (chute de la production céréalière de 25,2 % en 2016, dont -32,0 % pour le blé<sup>1</sup>).

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2025, le solde agricole est déficitaire pour le troisième trimestre consécutif, et se situe à un niveau particulièrement dégradé. Après avoir atteint un niveau historiquement bas au 3<sup>e</sup> trimestre 2024 (-0,6 Md€), puis légèrement rebondi au 4<sup>e</sup> trimestre 2024, le solde agricole se détériore de nouveau ce trimestre et s'établit à -0,5 Md€. Cette diminution résulte de la hausse des importations de produits agricoles tandis que les exportations progressent plus modérément. En 2024, les mauvaises conditions météorologiques durant l'été (vagues de chaleur, épisodes orageux) ont conduit à un net recul des productions céréalières (de 16,3 %, dont -27,0 % pour le blé<sup>2</sup>). La baisse des rendements s'était conjuguée à la réduction de la surface cultivée par rapport à 2023 (-11,8 %). Dans le même temps, le prix des céréales a reculé (-4,9 %).

**8. ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DES EXPORTATIONS, DES IMPORTATIONS ET DU SOLDE AGRICOLE ENTRE 2009 ET LE 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2025 (EN MILLIARDS D'EUROS)**



Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, CVS-CJO)  
Lecture : Le solde agricole atteint -0,6 Md€ au 3<sup>e</sup> trimestre 2024.

Depuis 2009, les importations de produits agricoles de la France augmentent tendanciellement, tandis que les exportations évoluent de façon plus erratique d'une année à l'autre. Ainsi, **l'évolution du solde agricole de la France semble avant tout s'expliquer par l'évolution des exportations**. En moyenne, l'excédent agricole est deux fois plus faible depuis mi-2016 qu'avant. Le fort dynamisme des exportations de produits agricoles en valeur en 2022 résulte principalement de l'inflation, dans un contexte de renchérissement des prix des matières premières suite à la crise ukrainienne.

**Les exportations de céréales expliquent la majeure partie de la détérioration récente du solde agricole. En 2024, la production de céréales a chuté de 20,4 % en valeur.** En particulier, la forte dégradation du solde agricole au 3<sup>e</sup> trimestre 2024 (-0,9 Md€) est due à la chute des exportations de blé<sup>3</sup> en valeur (-41 %), ainsi qu'à l'atonie des exportations de la quasi-totalité des produits agricoles, notamment des pommes de terre, du maïs, de l'orge, des tomates et des graines de navette et de colza.

Suite aux chocs de productions céréalières des années 2016 et 2024, avec des baisses respectives de 25 % et de 16 % (figure 9), le solde commercial des céréales a reculé dans les mêmes proportions que l'ampleur de ces chocs (de 26 % en 2016 et de 14 % en 2024). Ces baisses s'expliquent par le recul des exportations d'orge, de blé et de maïs. Pesant bien moins dans les échanges commerciaux, les importations de céréales avaient pour leur part augmenté en valeur en 2016 (+7 %) tandis qu'elles ont

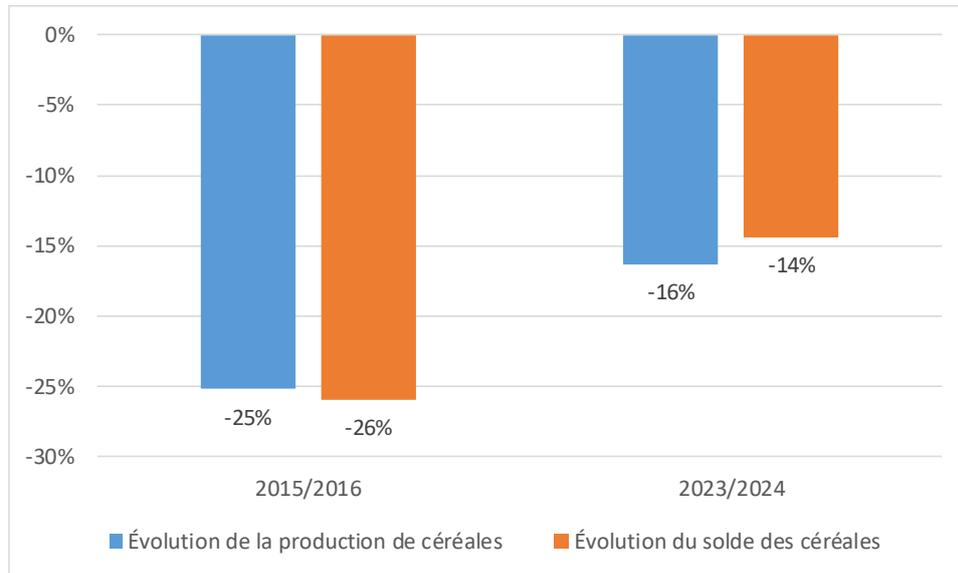
<sup>1</sup> Insee, « L'agriculture en 2016 », Insee Première n° 1656, juillet 2017.

<sup>2</sup> Insee, « Mauvaises récoltes et retombée des prix », Insee Première n° 2029, décembre 2024.

<sup>3</sup> Produit de code NC8 10019900 « Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences) ».

reculé en 2024 (-6 %). La campagne de commercialisation de la récolte 2024 va de juillet 2024 à juin 2025. La chute de la production pourrait encore peser sur le solde agricole au deuxième trimestre 2025.

#### 9. COMPARAISON DU CHOC DE PRODUCTION DES CÉRÉALES AVEC LE SOLDE COMMERCIAL DES CÉRÉALES EN 2016 ET EN 2024



Source : Insee et DGDDI/DSECE

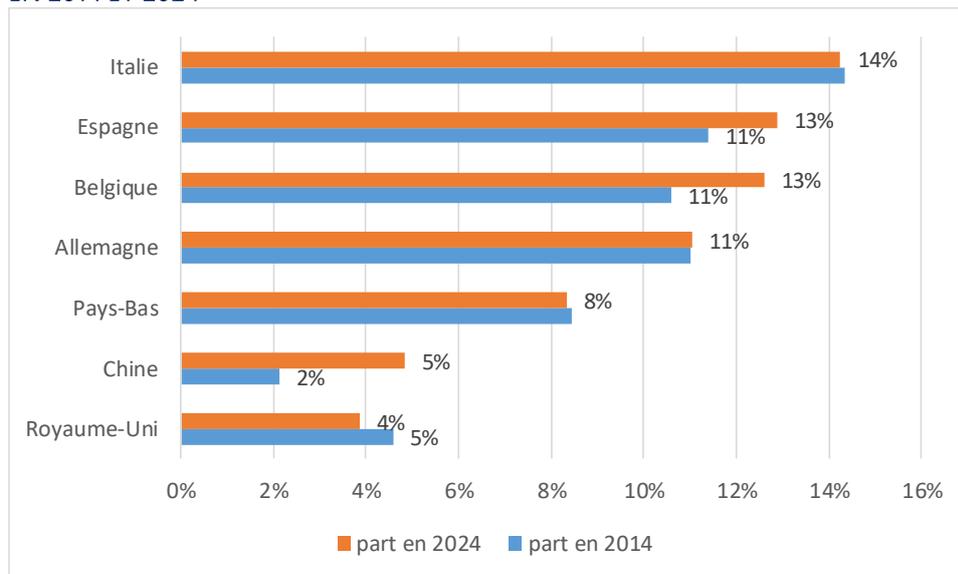
Lecture : La production des céréales chute de 16 % en 2024. Pour sa part, le solde commercial des céréales recule de 14 %.

#### ***Les principaux partenaires économiques de la France pour les échanges commerciaux agricoles***

**La France exporte ses produits agricoles davantage vers l'Union européenne (UE) (71 % du total exporté en valeur en 2024) que vers les pays tiers.** En tendance, les exportations de ces produits se sont davantage orientées vers l'UE au cours des dernières années (64 % du total exporté en 2014).

**Les principaux pays clients de la France pour les exportations de produits agricoles sont l'Italie (cf. figure 10), l'Espagne, la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas en 2024.** Au cours des dernières années, les principaux pays destinataires des exportations agricoles françaises sont restés inchangés.

## 10. PRINCIPAUX PAYS CLIENTS DE LA FRANCE POUR LES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES EN 2014 ET 2024



Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, CVS-CJO)

Lecture : L'Italie est le premier pays de destination des exportations de produits agricoles de la France en 2014 et en 2024, avec une part de 14 % du total exporté en valeur ces deux années-là.

La Chine est le premier pays tiers destinataire de produits agricoles français, avec 5 % du total exporté en 2024, devant le Royaume-Uni. Le poids de la Chine parmi les pays clients de la France a plus que doublé au cours de la dernière décennie en raison de la hausse de ses importations de blé et d'orge. Pour le blé, la Chine est le 3<sup>e</sup> pays client de la France en 2024 (12 % des achats de ce produit), derrière la Belgique et le Maroc.

**En ce qui concerne ses importations de produits agricoles, la France s'approvisionne majoritairement auprès des pays tiers (54 % en 2024),** parmi lesquels notamment le Maroc (8 % du total importé, notamment des tomates) et le Royaume-Uni (7 %, notamment du saumon). Parmi les pays membres de l'UE, les principaux pays fournisseurs de produits agricoles de la France sont l'Espagne (premier pays fournisseur de la France avec 20 % du total importé), les Pays-Bas (7 %) et la Belgique (6 %).